

Le 14 mars 2018

La présidente
Martine CARN
2 rue Ar Dour Vian,
29640 Plougonven

à

Madame Benard, directrice du
Centre hospitalier du Pays de Morlaix

Madame la Directrice,

C'est avec un émoi certain que nous avons appris hier, par voie de presse, les difficultés auxquelles a été confronté le service des urgences de l'hôpital de Morlaix durant ce week end.

Ainsi, les urgences se sont trouvées saturées en raison d'un manque de lits dans les différentes unités.

Ainsi, par manque de moyens, un pic épidémique de moyenne importance peut conduire à des situations de précarité du point de vue de la prise en charge des patients, allités dans des couloirs et parfois pour une durée tout à fait exagérée, sans compter les conséquences en cascade pour d'autres patients par la déprogrammation de certains actes.

Nous considérons que cette situation tout à fait anormale et source d'inconfort et d'inquiétude pour les patients, est également dangereuse pour ceux-ci, malgré tous les efforts et la conscience professionnelle des personnels, qui sont en première ligne et subissent eux aussi les effets de la situation.

Nous tenions à vous faire part de notre vive émotion face à cette situation difficilement tolérable.

Lors de notre entretien du 12 février dernier nous vous avons exprimé des inquiétudes pour diverses activités dont le CHPM avait la charge, tant en ce qui concerne les moyens dont ils disposaient à l'heure actuelle, que s'agissant des conséquences des orientations politiques qui s'amorçaient.

Ce triste épisode ne vient pas nous rassurer.

Au contraire, nous apprenons dans un même temps que vous envisagez de fermer, à nouveau, une cinquantaine de lits durant l'été prochain.

Ainsi, si nos informations s'avéraient exactes, seraient envisagées, la fermeture :

- du 29 juin au 17 septembre, du service de soins de suites et de réadaptation (SSR2), soit 22 lits,
- du 22 juillet au 19 août, de 10 lits au service des urgences (UHCD),
- du 6 août au 26 août, de 6 lits au service de chirurgie 2,
- du 9 juillet au 16 septembre, de 4 lits en service de pédiatrie,
- du 14 juillet au 5 août, de 5 places d'hospitalisation de jour en service de réhabilitation respiratoire,
- du 14 juillet au 19 août, de 2 lits de pneumologie/semaine.

Compte tenu du triste épisode qui vient de se produire, au nom d'un principe de précaution, et afin que la période estivale ne soit pas celle de tous les dangers, nous vous demandons formellement de renoncer aux fermetures des lits que vous envisagez. Nous vous demandons aussi de réexaminer la situation des différents services par une augmentation de leur capacité d'accueil.

Je ne doute pas que vous comprendrez notre demande, faite dans l'intérêt supérieur des usagers que nous représentons.

Je vous remercie par avance de bien vouloir me tenir informée des évolutions, et, dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame la directrice, l'assurance de ma considération distinguée.

